



LIVRET DES ÉTUDES

DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA 
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

<u>CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES</u>	<u>2</u>
<u>CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</u>	<u>4</u>
<u>DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION MUSIQUE ET MUSICOLOGIE</u>	<u>7</u>
<u>DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION INTERPRÉTATION ET PRATIQUES MUSICALES</u>	<u>8</u>
<u>DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE PARCOURS PHYSIQUE</u>	<u>9</u>
<u>DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE</u>	<u>10</u>
<i>SEMESTRE 3</i> _____	<i>10</i>
<i>SEMESTRE 4</i> _____	<i>15</i>

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

1^{er} semestre 2024/ 2025

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2024

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : Lundi 9 septembre 2024 au matin

Lundi 16 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETC) et les Langues.

Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 13 décembre 2024 au soir

EXAMENS : Du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 20 décembre et du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2025

2^e semestre 2024 / 2025

DÉBUT DES COURS : Lundi 13 janvier 2025 au matin

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires.

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 18 avril 2025 au soir

EXAMENS : Du mardi 22 avril 2025 au mardi 13 mai 2025

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 2 juin 2025 jusqu'au vendredi 20 juin 2025

JOURS FÉRIÉS

Vendredi 1^{er} novembre 2024 (**Toussaint**) ; Lundi 11 novembre 2024 (**Armistice**) ; Lundi 21 avril 2025 (**Pâques**) ; Jeudi 1^{er} mai 2025 (**Fête du travail**) ; Jeudi 8 mai 2025 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 29 mai 2025 (**Ascension**) ; Lundi 9 juin 2025 (**Pentecôte**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 25 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin.

NOËL : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin.

HIVER : du vendredi 28 février 2025 au soir au lundi 10 mars 2025 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 25 avril 2025 au soir au lundi 5 mai 2025 au matin.

NOMS DES DIRECTEURS, DIRECTRICES ET PERSONNES À CONNAITRE EN L2 :

- M. Clément CHILLET, directeur de l'UFR
- Mme Anne LEMONDE, directrice des études de l'UFR
- Mme Élise PETIT, directrice du département de musicologie et responsable de L1 et L3 musicologie
- Mme Isabelle GARCIA-RAMBAUD, responsable de la L2 de musicologie
- Mme Marie DEMEILLIEZ et Frédéric FAURE, responsables de la double licence physique musicologie
- Mme Sylvaine MARIS-MURY, gestionnaire de scolarité des 3 années de licence de musicologie
- Mme Fanny MASSET, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- Mme Christine BIGOT, référente stage - référente admission et orientation
- M. Tanguy MARTIN, référent pédagogique handicap
- Mme Coraline MORA et M. Tanguy MARTIN, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants ou personnels administratifs, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse académique officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : elise.petit@univ-grenoble-alpes.fr

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Après des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire sur le web :

Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'enseignement) disciplinaires, aux options (options internes, d'ouverture, enseignements transversaux à choix ETC, sports, langues) uniquement sur Internet pendant les IP web, avant le début de chaque semestre.

Après avoir réalisé votre IP Web, vous devez éditer votre contrat pédagogique en PDF et le renvoyer à cette adresse : arsh-musicologie-contratpedagogique@univ-grenoble-alpes.fr

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

Pour les étudiants inscrits en double licence musicologie-physique :

Pour les UE musicologie = RDE licence musicologie

Pour les UE physique = RDE licence physique

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 7 jours, auprès de l'enseignant concerné.

Au-delà de 3 absences injustifiées au cours du semestre, vous êtes considéré comme « défaillant » à l'épreuve du contrôle continu, ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

L'absence à une épreuve terminale doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve terminale, vous êtes considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la responsable de la L2 de Musicologie Mme Isabelle GARCIA-RAMBAUD, ou Mme Marie DEMEILLIEZ pour les étudiants du parcours Physique & Musique, peut vous accorder une dispense d'assiduité aux cours.

En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu.

La dispense d'assiduité ne dispense pas de l'évaluation terminale en dehors des dispenses liées aux conventions avec les conservatoires (Grenoble, Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Valence-Romans).

Vous êtes tenu de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **14 octobre 2024** au service de scolarité du département pour **l'année entière**.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

Le secrétariat informe les étudiants par courrier électronique : ces messages ne seront délivrés qu'aux adresses étudiantes données par l'UGA. Il revient aux étudiants d'activer la fonction transfert du courrier depuis leur boîte personnelle universitaire jusqu'à leur éventuelle boîte personnelle privée.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page internet de l'UFR ARSH :

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA**.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance vous offre une seconde opportunité si vous obtenez un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, des UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session peut être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 2 juin 2025** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Romantique 1830 - 1870 Fin du Moyen-Age et Renaissance Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré		42h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Tournant du siècle : 1870 - 1918 Histoire du Rock et Ethnomusicologie Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Projet artistique tutoré		42h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE SPÉCIALISATION INTERPRÉTATION ET PRATIQUES MUSICALES

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Romantique 1830 - 1870 Fin du Moyen-Age et Renaissance Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES INSTRUMENTALES	Chœur Accompagnement au clavier Pratique instrumentale individuelle et collective (CRR)		84h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 7 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Tournant du siècle : 1870 - 1918 Histoire du Rock et Ethnomusicologie Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale		48h TD	6 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	THÉORIES MUSICALES	Analyse musicale Acoustique musicale		48h TD	6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier Pratique instrumentale individuelle et collective (CRR)		42h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	OPTION (1 AU CHOIX)	Option interne OU Stage OU ETC OU Langue OU Sport	24h CM		3 crédits

DEUXIÈME ANNÉE MUSICOLOGIE PARCOURS PHYSIQUE

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Romantique 1830 - 1870 Fin du Moyen-Age et Renaissance Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale Analyse musicale		72h TD (3*24h)	9 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Accompagnement au clavier Pratique musicale collective ou Projet Tutoré		18h TD	3 crédits
UE 4 <i>Coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES	Calcul matriciel et fonctions de plusieurs variables	21h CM	34.5h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 1	Electromagnétisme	25.5h CM	30h TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 2	Thermodynamique	13.5h CM	17h TD/TP	3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 7 <i>Coef.5</i>	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	Tournant du siècle : 1870 - 1918 Histoire du Rock et Ethnomusicologie Méthodologie	48h CM (2*24h)	12h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 4</i>	TECHNIQUES MUSICALES	Écriture musicale Formation musicale Analyse musicale		72h TD (3*24h)	9 crédits
UE 9 <i>coef. 2</i>	PRATIQUES MUSICALES	Chœur Accompagnement au clavier		36h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 1</i>	MATHÉMATIQUES	Formes quadratiques, analyse de Fourier	21h CM	34.5h TD	3 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 1	Vibrations, ondes, optique ondulatoire	21h CM	33h TD 6h TP	3 crédits
UE 12 <i>coef. 1</i>	PHYSIQUE 2	TP Acoustique		28h TP	3 crédits
UE 13 <i>coef.1</i>	LANGUE	Anglais à l'ARSH		24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements en sciences,
Voir avec le DLST (Département Licence Sciences et Technologies).

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN MUSICOLOGIE

SEMESTRE 3

UE 1 HISTOIRE DE LA MUSIQUE - 48H CM + 12H TD - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE ROMANTIQUE (24H CM)

HECTOR CORNILLEAU

L'éclosion du Romantisme musical en Europe : Berlioz et les compositeurs de la génération 1830 (Chopin, Schumann, Mendelssohn, Liszt...)

Étude des caractéristiques du langage musical et des grandes problématiques socio-culturelles et esthétiques de la première partie du XIXe siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : dissertation sollicitant réflexion et synthèse sur l'ensemble des connaissances abordées au fil du semestre. Reconnaissance d'extraits musicaux. Examen écrit de 4h30 en fin de semestre

Session 2 : oral

❖ HISTOIRE DE LA MUSIQUE FIN DU MOYEN-ÂGE XIII – XIV ET RENAISSANCE (24H CM)

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Après avoir revu brièvement l'évolution du langage et des formes médiévales étudiées en L1, le cours développera le genre du motet pluritextuel au cours du XIIIe siècle. Ce dernier sera replacé dans le contexte de mutation de l'espace et du temps propre à l'ars antiqua du XIIIe siècle et mettra en relation l'organisation tripartite de la musique, la pensée scolastique et l'architecture gothique.

Puis l'ars nova du XIVe siècle représentée en France par l'oeuvre de Machaut (messe, ballade, rondeau, virelai) et en Italie par Landini (madrigal, caccia, ballata) permettra également d'évoquer les crises qui affectent profondément la hiérarchie de l'église, créant un nouvel équilibre des forces sacrées et profanes dans l'art musical.

Renaissance

Les générations suivantes de compositeurs au XVe siècle déjà orientées vers la Renaissance : Dufay, Binchois, puis Ockeghem et Busnois dans le cadre de l'école franco-flamande, et enfin Josquin des Prés, poursuivront l'évolution du langage à travers messes, motets et chansons.

Pour les musiciens, l'idéal humaniste de la renaissance se confond avec l'âge d'or de la polyphonie (chanson parisienne, chanson mesurée à l'antique) et repose sur l'union étroite de la poésie et de la musique, exigeant à la fois expression et intelligibilité. Cet idéal humaniste annonce les premiers essais de monodie accompagnée.

Airs de cour, ballet de cour, madrigaux et intermèdes italiens ou masques anglais confortent l'idée d'un véritable spectacle d'art total mais ne doivent pas nous faire oublier la richesse d'un répertoire purement instrumental naissant.

Bibliographie indicative

MASSIN Jean et Brigitte), *Histoire de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 1998.

Guide de la musique au Moyen-âge, Paris, Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 1999.

CULLIN Olivier, *Brève histoire de la musique du Moyen-âge*, Paris, Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 2002.

LE VOT Gérard, *Vocabulaire de la musique médiévale*, Paris, Minerve, coll. « Musique ouverte », 2001
+ articles dans le Bordas, *Histoire de la musique* (dictionnaire)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : reconnaissance d'extraits musicaux - Examen écrit de 4h30 en fin de semestre

Session 2 : oral (durée 20 minutes) : l'étudiant pioche 2 sujets, en choisit un puis après l'avoir préparé, le présente pendant 12/ 15 minutes. L'étudiant doit ensuite analyser rapidement quelques petits extraits sur partition (genre, datation, style d'écriture).

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

ÉLISE PETIT

Ce cours a pour objectif de préparer à l'exercice de la dissertation littéraire et au commentaire de textes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu : des exercices réguliers à rendre entre chaque cours, ainsi qu'un examen final de 2h lors de la dernière séance

Session 2 : oral

UE 2 TECHNIQUES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS**❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)**

CLAIRE VAZART

Harmonisation à 4 voix (clés instrumentales) :

Chants donnés et basses chiffrées.

Accords : +6 et +6 ; 7èmes d'espèces ; 9èmes de dominante avec et sans fondamentale.

Écriture en notes réelles. Langage tonal

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles continus écrits + examen terminal écrit de 5h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 5h

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

CHARLOTTE MASSE-NAVETTE

Le travail effectué en classe est dans le prolongement de la 1^e année de licence :

Notation et réalisation de fragments rythmiques à une et deux voix

Déchiffrage de chants de caractère tonal et modal, englobant tous les intervalles, initiation à la lecture atonale.

Lecture de notes sur 5 clés et sur partitions d'orchestre.

Dictées de synthèse à partir d'extraits du répertoire à une et deux voix, dictées atonales courtes.

Transcription de dictées harmoniques, dont les enrichissements d'accords évoluent en fonction du programme d'écriture musicale.

Bibliographie indicative

JOLLET Jean-Clément, *Jeux de rythmes... et jeux de clés*, Volume 6, Paris, Billaudot Editeur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 1h et oral.

Session 2 : examen écrit 1h et oral.

UE 3 THÉORIES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)

HECTOR CORNILLEAU

Dans le prolongement de la première année de licence, nous reviendrons sur les formes classiques et aborderons les cas particuliers et les hybridations formelles. Nous nous arrêterons également sur les caractéristiques stylistiques du romantisme et ouvrirons notre champ d'études aux écritures contrapuntiques du baroque et de la fin de la Renaissance.

Bibliographie

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.

GIRARD Anthony, *Analyse du langage musical : de Corelli à Debussy*, vol. I, Paris, Billaudot, 2001.

HAKIM Naji et DUFOURCET Marie-Bernadette, *Guide pratique d'analyse musicale*, Paris, Combre 1991.

HEPOKOSKI James et DARCY Warren, *Elements of sonata theory*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu oral et écrit + examen terminal écrit en 3h

Session 2 : examen écrit en 3h

❖ ACOUSTIQUE (24H TD)

CLAIRE BRUTEL-VUILMET

Ce premier semestre d'acoustique musicale présente tout d'abord les mécanismes de propagation des ondes sonores. Il traite ensuite des questions de hauteur (intervalles et rapports de fréquences), d'intensité sonore (décibels), et du timbre. Enfin, seront étudiés le fonctionnement de l'oreille et du système de phonatoire (voix parlée et voix chantée).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : examen écrit de 2h, sans documents, calculatrice type collège autorisée

Session 2 : examen écrit de 2h, sans documents, calculatrice type collège autorisée

UE 4 PRATIQUES MUSICALES 42H CM/TD - 6 ECTS

❖ CHŒUR - PRATIQUES COLLECTIVES (L2 & L3)

MYRIAM FRINAULT

Clés de technique vocale avec explications physiologiques, pour une pose de la voix souple et naturelle. Travail d'œuvres polyphoniques pour chœur mixte, de styles variés. Evaluations par quatuor. Prestation lors du concert de fin semestre.

Compétences spécifiques visées

Chanter au sein d'une polyphonique.

Poser sa voix de manière naturelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations orales chantées. Les passages se font par quatuor (un étudiant par pupitre vocal). Durée : 6 minutes environ.

Session 2 : évaluation d'une ou plusieurs prestations orales chantées, sur le programme étudié pendant le semestre. Les passages se font par quatuor ou trio ou duo (un étudiant par pupitre vocal), ou en solo accompagné par le piano ou une bande son. Durée : 7 minutes environ.

❖ ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER

CHARLOTTE MASSE-NAVETTE

L'objet de ce cours sera de se familiariser avec les différentes pratiques au clavier pouvant être utiles à l'accompagnement. A travers l'étude d'enchaînements harmoniques simples, transposés dans différentes tonalités, nous harmoniserons des mélodies variées. Nous aborderons aussi les principes de la notation américaine, ainsi que les différentes rythmiques à utiliser selon les styles musicaux. Une introduction aux principes de la basse continue et à l'improvisation d'incipit brefs pourra également être proposée.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu + épreuve de mise en situation terminale

Session 2 : épreuve de mise en situation terminale

❖ PROJET ARTISTIQUE TUTORÉ

MYRIAM FRINAULT

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Les Projets Artistiques Tutorés sont des concerts (de 1 ou 2 après-midi par semestre), dont le programme est entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

Ceux-ci sont vivement incités à jouer en ensembles et à répéter tout au long du semestre, en dehors des cours universitaires. Ils présentent le fruit de leurs répétitions lors de leur passage de 6 minutes. Le choix de l'œuvre est libre : il peut s'agir d'une création personnelle ou de l'interprétation d'une pièce existante, de musique de chambre ou de musique populaire, d'un mini spectacle musico-théâtral ou d'un moment musical pur...

Les objectifs de ces concerts imposés sont multiples :

- Ils complètent la saison des concerts des musicologues, en ouvrant le champ des possibilités musicales
- Ils mettent en valeur les qualités musicales des étudiants en musicologie
- Ils incitent les musicologues à jouer en ensembles, donc à développer les facultés d'écoutes multiples et l'esprit de cohésion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

Session 2 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

UE5 LANGUE - 24H TD - 3 ECTS

❖ ANGLAIS UFR ARSH (24H)

REBECCA GUY

English and Communication, Music and Society

Dans ce cours le travail commencé en L1 Anglais pour musicologues sur la voix et la prosodie s'étend au domaine de la prise de parole en public : les techniques pour réussir un exposé en anglais, incluant la structuration, la déclamation et une utilisation pertinente de supports visuels. En parallèle nous approfondissons le vocabulaire spécialisé de la musicologie, en nous appuyant sur le contenu d'autres enseignements de L2, et nous continuons à développer les compétences en compréhension et recherche, en explorant les éléments de la culture musicale anglophone.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : 100% contrôle continu : 2 tests de langage écrit, un exposé oral

Session 2 : oral

Bibliographie :

Moodle [English for Musicologists - Year 2](#)

UE6 OPTION - 24H CM - 3 ECTS

❖ OPTION

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

SEMESTRE 4

UE 7 HISTOIRE DE LA MUSIQUE 48H CM + 24H TD - 6 ECTS

❖ TOURNANT DU SIECLE : 1870 - 1918 (24H CM)

HECTOR CORNILLEAU

Étude des différents courants s'inscrivant dans la veine post-romantique, en France et à l'étranger. Une attention particulière sera portée sur les novateurs du tournant du siècle, traversant symbolisme et impressionnisme pour conduire au modernisme du début du XXe siècle. Le contexte socio-politique et culturel de cette époque sera analysé dans ses rapports d'incidence sur l'évolution stylistique, formelle et esthétique du langage musical.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type d'épreuve terminale : dissertation écrite : réflexion organisée et problématisée à partir d'une citation. Reconnaissance d'extraits sonores issus de la liste d'écoute. Durée : 4h30

Session 2 : type d'épreuve : reconnaissance d'extraits sonores. Présentation orale d'une question générale. Entretien avec questions. Durée : 30 minutes de préparation. 15 minutes d'entretien.

Bibliographie indicative

JANKELEVITCH (Vladimir), *Debussy et le mystère de l'instant*, 1976. – 316 p.

PORCILE (François), *La belle époque de la musique française 1871-1940*, Paris, Fayard, coll. Les chemins de la musique, 1999, 474 p.

FRANCOIS-SAPPEY, (Brigitte), *La musique en France depuis 1870*, Paris, Fayard, 2013, 264 p.

Guide de la musique Symphonique, sous la direction de Tranchefort (François-René), Paris, Fayard, coll. Les Indispensables de la musique, 1986, 895 p.

❖ HISTOIRE DU ROCK ET ETHNOMUSICOLOGIE (24H CM)

REBECCA GUY

MIREILLE CHAAYA

Ce cours est en deux parties :

- Un panorama de l'histoire du rock (12h) - Rebecca Guy

Ce cours a pour objet une présentation synthétique de l'histoire du rock, depuis ses débuts dans le *blues* et le *gospel* jusqu'à la panoplie d'aujourd'hui des styles et genres qui peuvent se glisser sous le terme « rock ». Nous explorerons diverses approches pour une analyse des textes du rock : contexte historique, social, politique et géographique ; idéologie ; *media* et industrie ; et bien sûr, la musicologie.

- Une initiation à l'Ethnomusicologie (12h) – Mireille Chaaya

Ce cours est articulé en 4 parties : la 1^{ère} est consacrée à l'histoire de la discipline et aux principaux courants et écoles qui l'ont traversée et en ont façonné les méthodes et les théories. La 2^{ème} est consacrée à l'étude des différents constituants des musiques traditionnelles : échelles, modes, timbres, genres, texture, intensité et tempo. La 3^{ème} est centrée sur l'organologie. Quant à la 4^{ème}, elle est consacrée à l'éveil aux traditions musicales de l'Orient Méditerranée "Musiques d'ailleurs",

de nature théorique et pratique : les différents Maqâms, rythmes orientaux, et formes vocales et instrumentales.

Bibliographie

ALVARADO, Marc, *Jazz Rock : esprits libres et fusion des genres*, Marseille, Le Mot et le reste, 2019
BALEN, Noël, *L'Odyssée du Jazz*, Paris, Broché, 2017
PIRENNE, Christophe, *Une histoire musicale du rock*, Fayard, 2011
AROM, Simha et ALVAREZ-PEREYRE, Frank, *Précis d'ethnomusicologie*, Paris, CNRS, Éditions, 2007.
DURING, Jean, *Quelque chose se passe. Le sens de la tradition dans l'Orient musical*, Paris, Verdier, 1994.
LORTAT-JACOB, Bernard (éd.), *L'improvisation dans les Musiques de Tradition orale*, Paris, SELAF, 1987.
LORTAT-JACOB, Bernard, Miriam ROVSING OLSEN et al. (éds.) : *Musique et anthropologie*, Paris : Éditions de l'École des Hautes études en sciences sociales, 2004.
MERRIAM, Allan, *The Anthropology of Music, the study of music in culture*, Northwestern University Press, USA, 1964.
NETTL, Bruno, *The Study of Ethnomusicology. Twenty-nine Issues and Concepts*, University of Illinois Press, Chicago, 1983.
POCHE, Christian, *Dictionnaire des musiques et danses traditionnelles de la Méditerranée*, Paris, Fayard, 2005.
ROUGET, Gilbert: *La Musique et la Transe*, Paris, Gallimard, 1980.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : reconnaissance d'extraits sonores issus de la liste d'écoute. Étude de documents, question à problématiser et développer. Durée : répartie en autonomie par l'étudiant-e, articulée avec l'épreuve d'histoire du Rock. Durée globale de l'épreuve : 4h30

Session 2 : type d'épreuve Oral. Reconnaissance d'un extrait sonore. Entretien avec questions de cours. Durée : 15 minutes maximum.

❖ MÉTHODOLOGIE (24H TD)

HECTOR CORNILLEAU

Ce cours vise à faire acquérir les méthodes rédactionnelles en vue de l'élaboration de divers supports : notes de programmes pour concerts, résumés ou présentation pour des festivals, etc.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu intégral : des exercices réguliers à rendre, ainsi qu'un ou plusieurs travaux écrits.

Session 2 : examen écrit et/ou oral

UE 8 TECHNIQUES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS

❖ ÉCRITURE MUSICALE (24H TD)

CLAIRE VAZART

Harmonisation à 4 voix (clés instrumentales) :

Chants donnés et basses chiffrées.

Accords : +6 et +6 ; 7èmes d'espèces ; 9èmes de dominante avec et sans fondamentale.

Écriture en notes réelles. Langage tonal

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles continus écrits + examen terminal écrit de 5h en fin de semestre

Session 2 : examen écrit de 5h

❖ FORMATION MUSICALE (24H TD)

CHARLOTTE MASSE-NAVETTE

Le travail effectué en classe est dans le prolongement de la 1^e année de licence et du 1^{er} semestre de la 2^e année.

Bibliographie

JOLLET Jean-Clément, *Jeux de rythmes... et jeux de clés*, Volume 6, Paris, Billaudot Editeur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôles écrits et oraux + examen final écrit 1h et oral.

Session 2 : examen écrit 1h et oral.

UE 9 THÉORIES MUSICALES 48H TD - 6 ECTS**❖ ANALYSE MUSICALE (24H TD)**

HECTOR CORNILLEAU

En continuité avec la première année de licence et le premier semestre de la L2, nous poursuivrons l'analyse de diverses formes musicales complexes, y compris à portée narratologique, et du langage harmonique du XIX^e siècle. Le travail analytique se poursuivra par la pratique du commentaire d'écoute et l'initiation à différentes méthodes d'analyse à mettre en œuvre en fonction du répertoire choisi.

Bibliographie

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide de la théorie de la musique*, Paris, Fayard, 2001.

ABROMONT Claude et MONTALEMBERT Eugène (de), *Guide des formes de la musique occidentale*, Paris, Fayard, 2010.

BARTOLI Jean-Pierre, *L'Harmonie classique et romantique (1750-1900)*, Paris, Minerve, 2001.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu oral et écrit + examen terminal écrit en 3h

Session 2 : examen écrit en 3h

❖ ACOUSTIQUE (24H TD)

CLAIRE BRUTEL-VUILMET

Le deuxième semestre d'acoustique musicale permettra d'aborder dans un premier temps des notions relatives à l'acoustique des salles. Il traitera ensuite des systèmes d'acquisition et de restitution du son, ainsi que des outils de traitement du signal (gain, filtrage...). Enfin, après avoir étudié les modes de vibrations des cordes et tuyaux, nous présenterons les mécanismes mis en jeu dans les différentes familles d'instruments (cordophones, aérophones, membranophones et idiophones).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : examen écrit de 2h, sans document, calculatrice type collège autorisée

Session 2 : examen écrit de 2h, sans document, calculatrice type collège autorisée

UE 10 PRATIQUES MUSICALES 42H CM/TD - 6 ECTS**❖ CHŒUR - PRATIQUES COLLECTIVES (L2 & L3)**

MYRIAM FRINAULT

Clés de technique vocale avec explications physiologiques, pour une pose de la voix souple et naturelle. Travail d'œuvres polyphoniques pour chœur mixte, de styles variés. Évaluations par quatuor. Prestation lors du concert de fin semestre.

Compétences spécifiques visées

Chanter au sein d'une polyphonique.

Poser sa voix de manière naturelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu intégral : évaluation de plusieurs prestations orales chantées. Les passages se font par quatuor (un étudiant par pupitre vocal). Durée : 6 minutes environ.

Session 2 : évaluation d'une ou plusieurs prestations orales chantées, sur le programme étudié pendant le semestre. Les passages se font par quatuor ou trio ou duo (un étudiant par pupitre vocal), ou en solo accompagné par le piano ou une bande son. Durée : 7 minutes environ.

❖ ACCOMPAGNEMENT AU CLAVIER

CHARLOTTE MASSE-NAVETTE

Poursuite des objectifs du premier semestre mais avec plus de fluidité d'exécution : réalisation d'enchaînements harmoniques simples, initiation à la basse chiffrée, accompagnement de mélodies tonales dans différents styles. Initiation à la notation américaine.

Bibliographie indicative

DUHA, Isabelle, *L'Harmonie en liberté*, vol. 1, éd. Billaudot

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu + épreuve de mise en situation terminale

Session 2 : épreuve de mise en situation terminale

❖ PROJET ARTISTIQUE TUTORÉ

MYRIAM FRINAULT

ISABELLE GARCIA-RAMBAUD

Les Projets Artistiques Tutorés sont des concerts (de 1 ou 2 après-midi par semestre), dont le programme est entièrement conçu et réalisé par les étudiants.

Ceux-ci sont vivement incités à jouer en ensembles et à répéter tout au long du semestre, en dehors des cours universitaires. Ils présentent le fruit de leurs répétitions lors de leur passage de 6 minutes.

Le choix de l'œuvre est libre : il peut s'agir d'une création personnelle ou de l'interprétation d'une pièce existante, de musique de chambre ou de musique populaire, d'un mini spectacle musico-théâtral ou d'un moment musical pur...

Les objectifs de ces concerts imposés sont multiples :

- Ils complètent la saison des concerts des musicologues, en ouvrant le champ des possibilités musicales
- Ils mettent en valeur les qualités musicales des étudiants en musicologie
- Ils incitent les musicologues à jouer en ensembles, donc à développer les facultés d'écoutes multiples et l'esprit de cohésion.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

Session 2 : évaluation sous forme de concert : prestation musicale de 6 minutes par groupe, avec courte présentation du projet. Les projets en solo sont pénalisés par rapport aux projets de groupe et sont notés sur 16.

UE11 LANGUE - 24H TD - 3 ECTS

Anglais à l'UFR cours mutualisés avec d'autres départements

❖ ANGLAIS UFR ARSH MUTUALISÉ (24H)

VICKI BERNARD

This semester's English course will involve activities based on a theme which will be revealed to you in the first class ! Surprise, surprise !

These activities will mainly take the form of oral work: group discussions, language games, short presentations, the study of TED talks and other videos related to the aforementioned secret theme; hopefully, we'll have a bit of fun doing these activities, too!

The evaluations will be in the form of continuous assessment: four or five short assignments to be prepared outside class.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : 100% contrôle continu.

Session 2 : oral

UE12 OPTION - 24H CM - 3 ECTS

❖ OPTION

1 option à choisir : possibilité de prendre une option interne proposée par l'UFR ARSH OU une option information-communication (LLASIC) OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) proposée par l'UGA OU une Langue au Service des Langues (SDL) OU un Sport (SUAPS).

Toutes les informations sur les options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos options »

Lien : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/vos-options/>

❖ OPTION « ENREGISTREMENT ET MIXAGE »

JEAN-PHILIPPE ATTANE

Option Interne UE 12

Cette unité d'enseignement consiste en 7 séances de 4h de travaux pratiques. Les enseignements sont réalisés dans deux studios d'enregistrements, auxquels s'ajoutent 4 bancs de mixage au casque. L'objectif est de fournir une initiation aux techniques d'enregistrement et de mixage. Les premières séances permettent de prendre en main la station de travail audionumérique (Protools), les

différents types de microphones et le système de monitoring. Les dernières séances permettent d'enregistrer et de mixer un arrangement, à partir d'un sujet imposé.

Compétences spécifiques visées

Techniques d'enregistrement, de mixage, câblage, conversion digitale/analogique

Traitement du signal

Gestion et compréhension des plug-ins

Arrangement.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

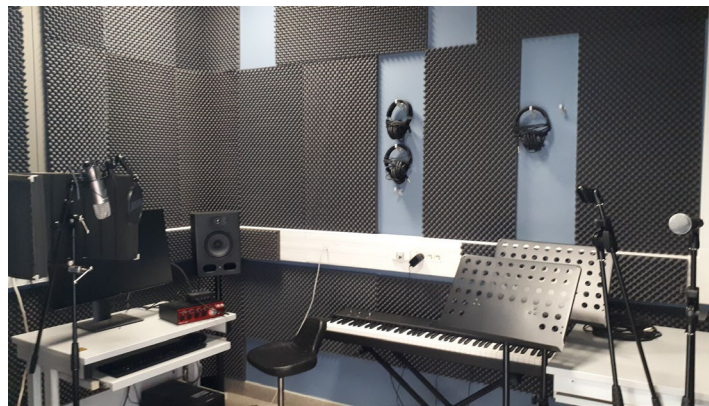
Session 1 : contrôle continu : elle porte sur le projet musical que vous enregistrez et mixez dans la seconde partie des travaux pratiques.

Session 2 : rendu de projet

Bibliographie

MERCIER, D. *Le livre des techniques du son*-Tomes 1-4. Dunod.

SENIOR, M. *Mixing Secrets for the Small Studio*. FocalPress



❖ TP ACOUSTIQUE UE12 UNIQUEMENT POUR LA DOULE LICENCE PHYSIQUE – MUSIQUE (28H)

FREDERIC FAURE

1. Analyse et génération des signaux : comprendre l'analyse de signaux sonores en temps-fréquence par la transformée de Fourier fenêtrée (sonogramme), et la génération de signaux sonores avec des petits scripts en python.
2. Ondes : comprendre l'équation d'onde en dimension 1 et 2, connaître des solutions particulières et la notion de densité d'états. Observer et mesurer le comportement d'une onde de vibration sur une corde (1D), une onde sonore dans un tube, vibration d'une plaque (2D).
3. Psychoacoustique : observer et mesurer quelques effets en psychoacoustique sur la perception des fréquences, des amplitudes, et la non perception des phases. Perception des rapports rationnels de fréquences (intervalles musicaux) et du timbre, illusion auditive de la basse virtuelle. Perception du rythme.
4. Physique des instruments de musique : comprendre et observer les mécanismes physiques de base des instruments de musique : vibration propre (piano, guitare, vibraphone etc) ou oscillation entretenue (violon, vents, cuivres etc.).

Site web : <https://www-fourier.ujf-grenoble.fr/~faure/enseignement/musique/TP/index.html>

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : après chaque chapitre, les étudiants rendent un compte rendu. Il y a aussi un petit contrôle de connaissance (1 heure).

Session 2 : rendu de projet

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSH1

Nathalie CAU 04 38 42 19 00

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ MUSICOLOGIE

Sylvaine MARIS-MURY

arsh-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSH1

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr